



Zoom du mois : Une future région diverse qui compte

Chiffre-clé :
2,2 millions d'hectares de terres arables

La future région regroupant l'Alsace, la Lorraine et la Champagne Ardenne représentera un peu plus de 49 000 exploitations valorisant 3 millions d'hectares de SAU(1). Si en première analyse certains peuvent discerner des similitudes entre régions, le constat apparaît plus nuancé en seconde analyse. Les stratégies diffèrent, les structures aussi, bien que l'ensemble constituera une région agricole de premier plan national à dominante végétale.

Cette union permet de compter dans le paysage agricole français. En effet, le nouvel ensemble représente une production totale d'un peu moins de 8,8 milliards d'euros, soit 12 % de la valeur de la production nationale. Le secteur végétal continue de dominer avec 76 % de la valeur. Ce ratio est très proche de celui constaté en Alsace. Cependant la Lorraine se démarque puisque les productions animales représentent 43 % du compte régional. Si la viticulture d'appellation est très présente dans les deux autres régions, le champagne correspond à l'essentiel du poids économique viticole de la région (81% de la viticulture régionale).

Trois quarts de la production liés au secteur végétal

Cependant les synergies existent et doivent se développer dans bien des domaines, production laitière, abattages... Autant de dossiers qui se coordonnent déjà en inter-région. De plus, près des trois quarts de la production de maïs grain de la nouvelle région se situent en Alsace. Par contre, la production de blé alsacien s'établit à 6 % de celle régionale. Ce constat est encore plus vrai pour le colza très peu présent en Alsace.

Des structures agricoles très différentes

Les stratégies d'adaptation des exploitations s'intègrent au contexte local. L'Alsace s'adapte grâce à la productivité des exploitations, au développement des revenus non agricoles, à la pluriactivité, aux circuits courts et à la diversification. La Champagne-Ardenne bénéficie de l'appellation champenoise pour garder ses exploitations. Pourtant, certains secteurs d'élevage n'échappent pas à une forte concentration des exploitations. Enfin, la Lorraine enregistre la plus forte concentration avec une progression de la SAU moyenne des exploitations de + 23 ha entre 2000 et 2010. Les structures diffèrent entre régions et l'Alsace se distingue par des exploitations plus petites. Ainsi, seule 7 % de la SAU est présente dans des exploitations de plus de 200 hectares contre au moins 38 % dans les deux autres régions.

Des productions spécifiques

Cette nouvelle région peut faire valoir sa spécificité. A titre d'exemple, qui ne se veut pas exhaustif, l'Alsace grâce à ses cultures spéciales : tabac, houblon, chou à choucroute, asperge... garde des cultures très peu présentes ailleurs. Le massif vosgien pour l'essentiel sera intégré dans la nouvelle région. La vente de produits laitiers fermiers (2/3 de la production) demeure une spécialité plutôt alsacienne. Cependant, la Lorraine maîtrise un savoir faire de transformation de lait en fromage bien utile pour les Haut-rhinois. Enfin, certains domaines peuvent utilement se renforcer : l'arboriculture alsacienne et lorraine possèdent une certaine complémentarité. Les filières animales autres que le lait ne doivent pas être oubliées (ovines, caprines, porcines, avicoles...).

(1) : Surface agricole utilisée

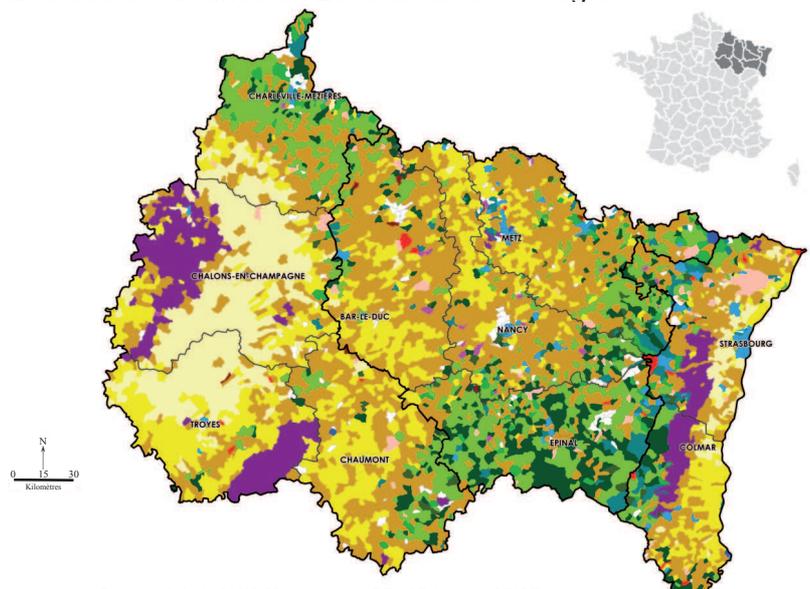
Principales données de l'agriculture de la future région

Productions végétales	Future région (ALCA)	Alsace	Part de l'Alsace dans la future région
Céréales (en ha)	1 379 250	188 420	14%
Terres arables (en ha)	2 193 906	238 880	11%
Vignes (en ha)	48 339	16 083	33%
SAU (en ha)	3 005 709	336 321	11%
Nb de vaches laitières	328 745	45 485	14%
Nb de vaches nourrices	279 200	19 491	7%
Nb de truies de 50 kg et plus	33 229	8 823	27%
Nb de chèvres	7 760	3 252	42%
Nb de brebis-mères	256 966	27 949	11%

Sources : Agreste SAA 2013 - Semi Définitive: Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne

Orientation agricole dominante des communes en 2010 de la future région

- Absence de données diffusibles
- Autres herbivores
- Bovins lait
- Bovins mixte
- Bovins viande
- Céréales et oléoprotéagineux (COP)
- Cultures générales (autres grandes cultures)
- Fleurs et horticulture diverse
- Fruits et autres cultures permanentes
- Granivores mixtes
- Maraîchage
- Ovins et caprins
- Polyculture et polyélevage
- Porcins
- Viticulture (appellation et autre)
- Volailles



Carte réalisée le 03/12/2014. Auteur : DRAAF Alsace - SRISE

Productions végétales

Une bonne année pour la betterave

La récolte des betteraves s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes et plus favorables qu'à l'automne 2013, pluvieux. La mise sous bâche des betteraves s'est terminée lors de la première décennie de décembre. Cette mesure de protection limite les dégâts liés aux intempéries et conduit à sécher la terre afin de l'enlever plus facilement. Au final, elle permet un gain de temps et une limitation des coûts pour les opérations de nettoyage. Les rendements initialement annoncés ont été revus à la hausse. Les conditions climatiques de l'automne ont permis à la betterave de poursuivre son cycle. Début décembre, dans le Bas-Rhin, le rendement prévisionnel est estimé à 94 tonnes/ha, et à 104 tonnes/ha dans le Haut-Rhin à 16 % de richesse saccharimétrique. Les rendements maxima relevés sont estimés à 135 tonnes/ha.

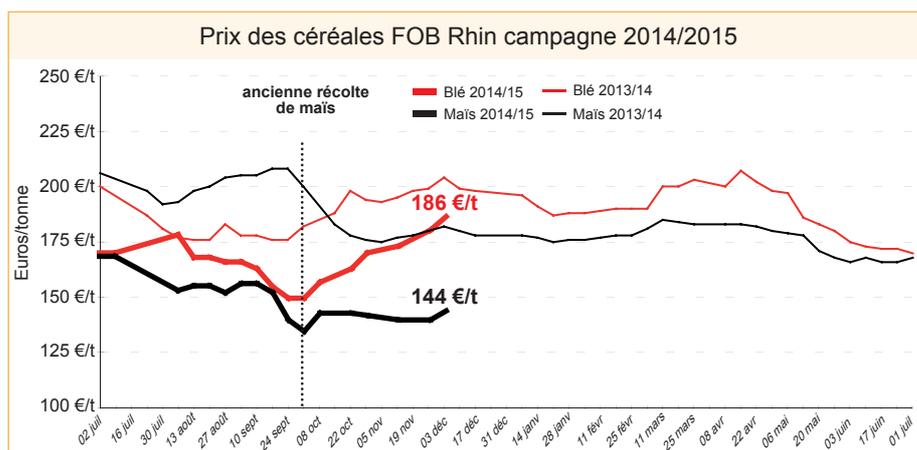
Cette bonne production alsacienne s'inscrit dans une importante production nationale et européenne, dans un contexte généralisé de baisse des cours. De plus, les stocks sont à un niveau élevé, avec une importation de sucre sans droits de douane issu de pays d'Amérique du Sud tels le Pérou et la Colombie. C'est en 2017 dans le cadre des accords de l'OMC avec la suppression des quotas sucriers que l'Europe pourra exporter sa production vers des pays tiers.

En l'état, la confédération générale des planteurs de betteraves recommande, en tenant compte de la progression du rendement national (+1,7 %/an), une diminution des surfaces en betteraves françaises de l'ordre de 5%. Les surfaces en betteraves alsaciennes devraient se maintenir en 2015 voire légèrement baisser.

De très bons résultats pour la première année d'existence de la filière maïs semence en Alsace

En Alsace en 2014, 360 hectares de maïs semence ont été déclarés à la PAC (317 ha dans le Bas-Rhin et 43 hectares dans le Haut-Rhin). Les rendements de cette première année, dans le Bas-Rhin, de l'ordre de 3 tonnes/ha, sont plus que satisfaisants pour une année de mise en route d'une culture nécessitant une rigueur et une technicité importante. Ce bon résultat est la combinaison de plusieurs facteurs : de bonnes conditions climatiques, un désherbage optimum ainsi qu'une castration raisonnée.

Les adhérents du Comptoir Agricole seront plus nombreux en 2015 à produire du maïs semence, ils seront une soixantaine de producteurs, soit 25 de plus par rapport à 2014. Les variétés implantées au printemps 2015 seront connues fin février



Source : FranceAgriMer

Collecte de céréales et oléo-protéagineux

Collecte 2013/2014 (en tonnes)	Cumul du 01 juillet 2014 au 31 octobre 2014			N - 1 Cumul du 01 juil 2013 au 30 sept 2013	Évolution 2014 / N-1
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace		
Blé	176 390	90 980	267 370	265 020	1%
Orge	5 420	2 930	8 350	6 070	38%
Seigle	60	90	150	565	-73%
Avoine	280	300	580	410	41%
Triticale	1 190	840	2 030	1 575	29%
Maïs	473 750	198 110	671 860	406 690	65%
Sorgho		240	240	980	-76%
Total céréales	657 090	293 490	950 580	681 310	40%
Colza	8 030	4 070	12 100	8 860	37%
Tournesol	680		680	820	-17%
Soja	880	4 160	5 040	3 080	64%
Pois			0	20	-100%
Total oléoprotéagineux	9 590	8 230	17 820	12 780	39%

Source : FranceAgriMer

ou début mars, en fonction des souhaits de l'obteneur KWS.

Un point sur les prairies en Alsace

Après une première partie de campagne déficitaire, la production herbagère, s'est largement rattrapée en été et en automne.

Au printemps 2014, la production d'herbe régionale, comme sur l'ensemble du territoire national, démarre précocement, grâce aux conditions climatiques douces à la sortie de l'hiver. Le manque de précipitations en mai et juin dans l'est de la France a conduit à un bilan printanier déficitaire. Ce constat est partagé avec la Lorraine, la Champagne-Ardenne ainsi que dans la moitié sud-Est du pays. Par contre, le bilan de la production d'herbe de l'ouest de la France a été largement excédentaire.

A partir de juillet, un excès de pluviométrie allié à des températures supérieures de 2 à 3 degrés à la moyenne permet de rattraper le retard de la production herbagère. Le système Informations et Suivi Objectifs des Prairies (ISOP), a établi qu'en Alsace les rendements entre le 20 juin et le 20 octobre (pousse d'été et d'automne) étaient supérieurs aux rendements de référence (période de 1982 à 2009). Ces estimations ont été confirmées par les conseillers spécialisés en productions végétales de la Chambre d'Agriculture de Région Alsace. En 2013, dans le Bas-Rhin, la superficie toujours en herbe productive est de 49 700 hectares, contre 22 200 hectares dans le Haut-Rhin. Concernant la superficie des prairies temporaires, elle est de 7 400 hectares dans le Bas-Rhin et de 4 800 hectares dans le Haut-Rhin.

Viticulture

La récolte 2014 : une récolte qui nécessite un savoir faire s'agissant des cépages touchés par la mouche drosophile suzukii

Les opérations post-récolte 2014 s'avèrent délicates au vu des dégâts provoqués par les mouches drosophiles, essentiellement sur les cépages colorés. Afin d'éviter une dépréciation qualitative engendrée par la pourriture, due à un très fort inoculum en bactéries acétiques, les opérations de pressurage et de clarification, destinées à supprimer les particules en suspension des jus, ont été menées rapidement. La finalité était d'obtenir des jus très propres. L'utilisation de levures, à forte capacité fermentaire et faibles productrices d'acidité volatile, plus forte qu'à l'accoutumée, a pu être utilisée pour la fermentation des jus.

Afin de maintenir dans de bonnes conditions d'hygiène les matériels liés à la récolte ainsi que ceux utilisés pour le processus de vinification, les

opérations de désinfection de l'ensemble du matériel vinaire ont été effectuées quotidiennement.

Mercuriales des vins d'Alsace à la propriété

Prix moyen en €/l	Cumul provisoire campagne 2013/2014 Transaction en vrac		
	Campagne N-1 du 01 déc.2012 au 30 nov 2013	Campagne en cours du 01 déc.2013 au 30 nov 2014	Évolution 2013-2014/ 2012-2013
Sylvaner	1,52	1,56	+3 %
Pinot gris	2,32	2,70	+16 %
Pinot blanc	1,70	1,81	+6 %
Riesling	1,81	1,98	+9 %
Gewurztraminer	3,12	3,33	+7 %

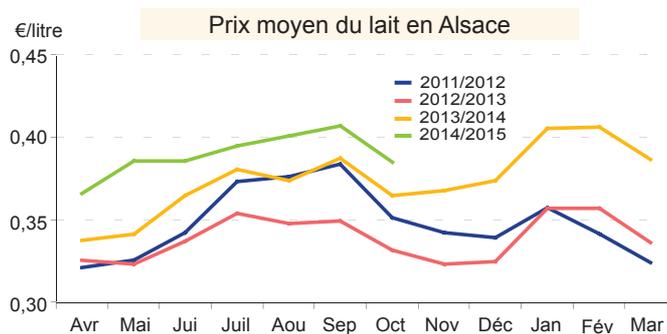
Source : CIVA

Productions animales

Situation laitière

Livraisons (milliers d'hl)	oct 2014	Évolution oct 2014/ oct 2013	Cumul campagne avril à oct 2014	Évolution par rapport à N-1
Bas-Rhin	165	+5,3%	1192	+6,8%
Haut-Rhin	89	4,0%	647	+6,6%
Alsace	254	4,8%	1840	6,7%

Sources : SM lait, FranceAgriMer

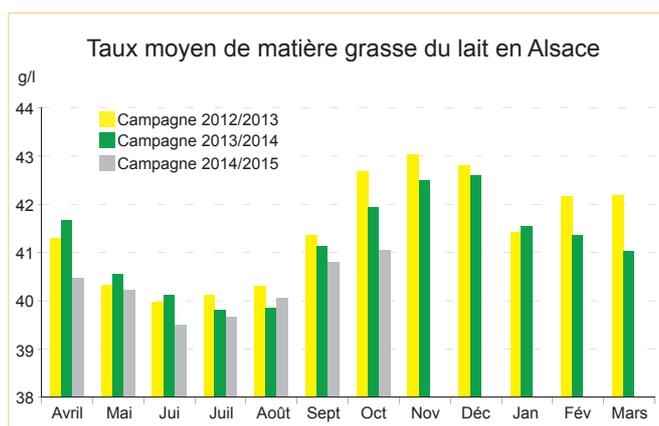


Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer

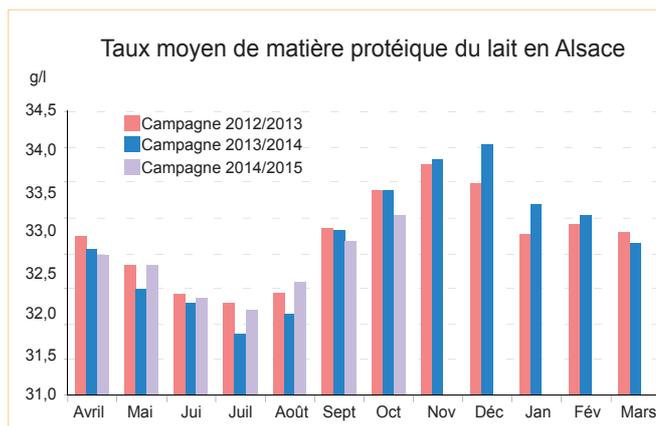
En octobre 2014, la rémunération au producteur alsacien de lait de vache est de 385€/1 000 l, en baisse de 5 % par rapport au mois précédent, mais en progression de +6 % par rapport à

octobre 2013. La rémunération a été plus favorable en octobre pour les producteurs bas-rhinois qui ont perçu 394€/1 000 litres, soit 25 € de plus pour 1 000 litres que les haut-rhinois. Les livraisons

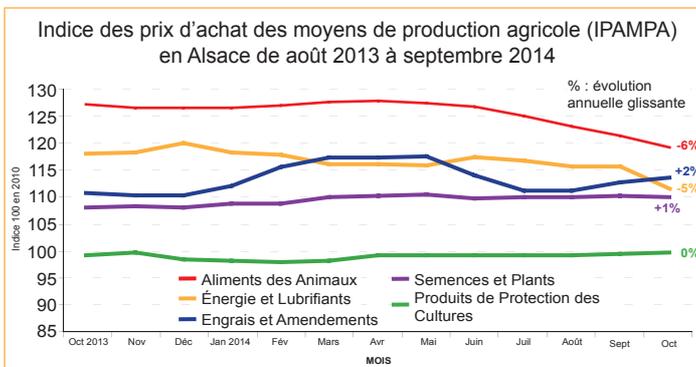
régionales ont augmenté de 5 % par rapport au mois précédent et de 4,8 % par rapport à celles d'octobre 2013. La dynamique laitière se poursuit mois après mois chez les producteurs alsaciens.



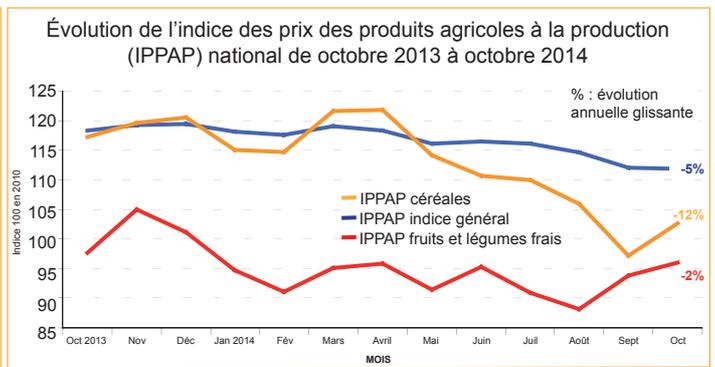
Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer



Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer



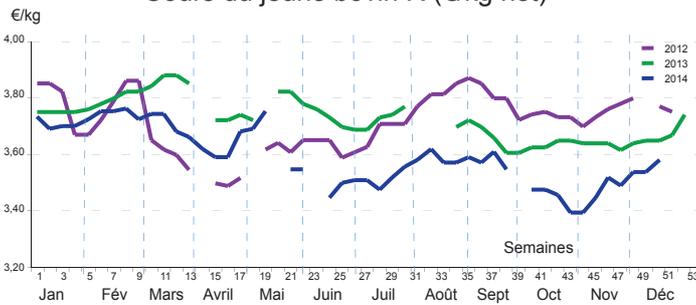
Source : SSP



Source : INSEE

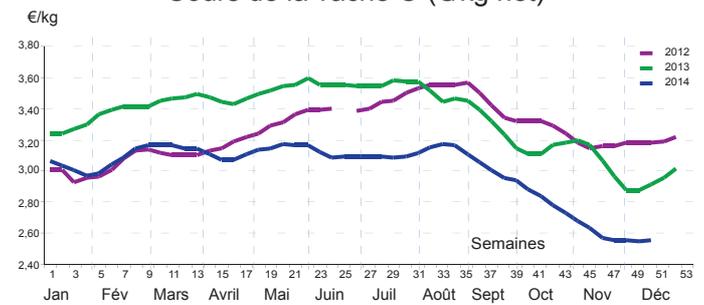
Cotations animales et abattages

Cours du jeune bovin R (€/kg net)



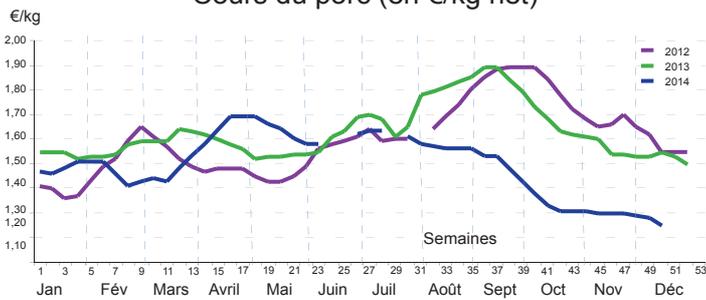
Source : FranceAgriMer

Cours de la vache O (€/kg net)



Source : FranceAgriMer

Cours du porc (en €/kg net)



Source : FranceAgriMer

Cotations des gros bovins - Région Est

en €/kg net	Moyennes Mensuelles				Moyenne Annuelle N-1 2013 jan à déc	Moyenne en cours 2014 jan à nov
	Oct 2014	Évol 2014/13	Nov 2014	Évol 2014/13		
Boeuf R	3,84	-4,7%	3,75	-5,5%	4,18	3,93
Vache O	2,78	-12,0%	2,58	-16,2%	3,36	3,10
Jeune Bovin R	3,44	-5,5%	3,50	-3,8%	3,73	3,60

Source : FranceAgriMer

Les cours

Les cours du porc et de la vache O ne connaissent pas d'embellie sur novembre et début décembre. Ils sont toujours à leur niveau le plus bas soit 1,25€/kg pour le porc et 2,56€/kg pour la vache O à la mi-décembre.

Par contre le cours du jeune bovin remonte depuis début novembre et se rapproche du cours de 2013. Avec 3,58 €/kg en deuxième semaine de décembre, il demeure cependant inférieur de 2 % au cours de l'année dernière à la même période.

Les abattages

L'abattage de gros bovins en octobre augmente de 5% par rapport au mois précédent du fait d'une progression de l'abattage de génisses. Le tonnage de gros bovin demeure très inférieur à celui d'octobre 2013 qui avait connu ponctuellement un pic d'abattage de plus 40%. L'abattage des veaux poursuit sa progression depuis juillet et

Activités des abattoirs alsaciens

en tonnes	Alsace	Évolution Oct 2014/ Oct 2013	Cumul Janv à Oct 2014	Évol. cumul/N-1
	Oct14			
Gros bovins	748	-21%	7 296	-2%
dont - Vaches	145	-10%	1 381	16%
- Taurillons	341	-29%	3 871	-12%
- Génisses	190	-11%	1 771	11%
Veaux	38	23%	288	42%
Porcs Charcutiers	1 088	14%	9 974	4%
Poulets et coquelets	1 038	7%	10 365	6,3%

Sources : SSP, Enquête mensuelle « Abattages grands animaux » Diffaga

atteint le niveau maximal des tonnages mensuels réalisés depuis 2010. La reprise de l'abattage des porcs constatée en septembre se poursuit également en octobre.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Service Régional de l'Information Statistique et Économique d'Alsace

14, rue du Maréchal Juin – CS 31009 – 67070 STRASBOURG Cedex
Téléphone : 03 69 32 51 47 – Télécopie : 03 69 32 51 45
E-mail : srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr

Pour plus d'informations : site Internet Agreste www.agreste.agriculture.gouv.fr
site Internet DRAAF www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : **Éric MALLET**
Rédacteur en chef : **Claude WILMES**
Rédaction : **Claude WILMES, Marilynne MUNSTER**
Contribution : **Jérôme KELLER, œnologue chez Wolfberger**
Composition et Impression : **SRISE Alsace**
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1281-3370- Prix : **2,50 €**

Décembre 2014

N° 83